

(N.B. : Selon la coutume du CICR, les noms apparaissant dans les histoires qui vont suivre sont fictifs, dans le but de protéger ces personnes).

LE PÈRE DE LENINGRAD

«J'aurai 37 ans demain, et vous venez de m'offrir le plus beau des cadeaux d'anniversaire...» La voix de Michaël, au téléphone, était étranglée par l'émotion. A l'autre bout du fil, à Genève, la déléguée de l'Agence centrale de Recherches avait les yeux embués. Elle venait d'annoncer à Michaël que son père, qu'il n'avait jamais connu, était vivant et habitait Léningrad. C'était le 10 janvier 1983.

Michaël est allemand et vit en Allemagne fédérale. Il ne parle pas un mot de russe. Son père est citoyen soviétique.

Tout a commencé par une simple histoire d'amour, au début de 1945, en Allemagne de l'Est. La jeune Ingrid et sa mère avaient dû fuir la ville qu'elles habitaient. Comme des milliers d'autres réfugiés, elles avaient tout perdu. Elles se retrouvèrent dans un petit village, où un fermier offrit de les loger.

A la ferme, les deux femmes firent la connaissance de Boris, un jeune lieutenant de l'armée rouge prisonnier de guerre, qui tenait lieu de domestique. Ingrid en eut pitié et lui sourit. Il parlait quelques mots d'allemand, et les deux jeunes gens purent ainsi discuter. Puis ils tombèrent amoureux.

Vers la fin de la guerre, la jeune femme découvrit qu'elle était enceinte. Boris commença à échafauder des plans pour l'avenir – il allait emmener Ingrid dans son pays, où ils se marieraient... Mais les événements se précipitèrent, et ils furent irrémédiablement séparés par le destin.

Michaël naquit en janvier 1946. Durant toute son enfance, il ne sut rien de ses origines, qui ne lui furent dévoilées que le jour de son 21^e anniversaire. A cette occasion, il se jura de retrouver son père. Les années passèrent. En avril 1982, après maintes démarches infructueuses, Michaël s'adressa à l'Agence centrale de Recherches, lui communiquant les quelques renseignements dont il disposait: le nom de son père, sa date de naissance et le nom du village où il avait travaillé lorsqu'il était prisonnier. L'Agence se mit aussitôt en rapport avec l'Alliance des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge de l'URSS.

En janvier 1983, neuf mois après avoir mis tout son espoir dans une lettre pour Genève, Michaël – lui-même père d'une adolescente – avait retrouvé l'adresse de son père, auquel il put rendre visite à Léningrad.

LE VOYAGEUR EMPRISONNÉ

Georg, un citoyen hongrois, aimait voyager. C'est ainsi qu'il parcourut des milliers de kilomètres à travers l'Europe, partit pour les Etats-Unis et parvint un jour en Amérique centrale, en plein coeur d'une région en conflit. Sa mère reçut des nouvelles de lui pour la dernière fois en 1976. Un an plus tard, elle s'adressa à la Croix-Rouge hongroise pour lui demander de l'aider à retrouver son fils. Cette Société nationale prit contact avec l'Agence centrale de Recherches; à son tour, l'Agence se mit en rapport avec la Croix-Rouge américaine, qui effectua des recherches à la dernière adresse de Georg sans pouvoir retrouver sa trace. Par l'intermédiaire de la Croix-Rouge hongroise, l'Agence informa la mère du résultat négatif de ses recherches.

L'histoire aurait pu se terminer là. Cependant, en avril 1982, des délégués du CICR qui visitaient des détenus au Salvador découvrirent un jeune Hongrois qui avait été arrêté au début de l'année. Il était en mauvaise santé, et le CICR décida de tenter d'obtenir sa libération pour des raisons humanitaires. La délégation du CICR au Salvador demanda à l'Agence d'effectuer les démarches nécessaires pour trouver un pays d'accueil pour le jeune homme, par l'intermédiaire du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés. Selon sa coutume, l'Agence consulta ses dossiers, et découvrit que le Georg détenu au Salvador était celui que sa mère recherchait en 1977. Un message fut envoyé au Salvador, demandant au jeune homme son accord pour informer sa mère de son sort. Il accepta avec empressement et, pendant que le HCR tentait de lui trouver un pays d'asile, lui et sa mère échangeaient de nombreux messages par l'intermédiaire de la Croix-Rouge.

En septembre 1982, Georg, escorté par un délégué du CICR, quitta le Salvador pour Miami. Il avait reçu la permission de s'établir aux Etats-Unis.

CONCLUSION D'UNE ENQUÊTE

Lorsque l'embarcation et ses quelque 300 passagers atteignirent, enfin, la côte orientale de la Malaisie, près de Kota Baru, il semblait bien que les épreuves endurées au cours du voyage ne seraient bientôt plus que pénibles souvenirs. Le crépuscule descendait sur la mer, et il était trop tard pour que l'on débarque les réfugiés et que l'on s'occupe, ce soir là encore, de leur enregistrement et d'autres formalités officielles d'usage. C'est pourquoi les autorités locales demandèrent au capitaine de jeter l'ancre près de l'embouchure de la rivière, et d'y attendre l'autorisation d'accoster.

Mais le destin en avait décidé autrement, et une nouvelle tragédie allait s'abattre sur cette pitoyable cargaison humaine, sous la forme d'un orage tropical d'une terrible violence: alors que tout semblait calme, d'épaisses nuées envahirent soudain le ciel; des vents furieux se levèrent qui, s'associant à un océan déchaîné, firent rapidement chavirer le bateau surchargé. Pour les quelque 150 personnes qui se noyèrent cette nuit-là, le long et dangereux exode débouchait sur le néant...

Les jours suivants, les corps furent rejetés sur la grève en divers points de la côte. Les dépouilles, parfois intactes, parfois presque méconnaissables, furent rassemblées et enterrées dans des fosses communes. Avec l'assistance des survivants, la liste des morts fut dressée, et le Service de Recherches (TMS) du Croissant-Rouge de Malaisie se chargea de la pénible corvée d'informer les familles, outre-mer et dans les camps de réfugiés d'Asie du Sud-Est.

Mais les marées et courants sont capricieux, et gardent parfois leurs victimes. Certaines ne furent pas retrouvées. Étaient-elles mortes ou miraculeusement rescapées, ailleurs? Le doute comprend toujours une part d'espoir, et c'est dans cette optique qu'une adolescente de douze ans écrivit au TMS de Kuala Lumpur. Elle avait, longtemps auparavant, quitté le Viet Nam à bord d'un autre bateau, et vivait maintenant chez une tante en Grande-Bretagne. Son frère de 19 ans, qui comptait les rejoindre, voyageait sur le vaisseau sinistré. Le TMS pouvait-il tenter de le retrouver?

Pour le personnel-terrain du TMS, une enquête de plusieurs mois commençait. Jour après jour, on écuma les agglomérations côtières à la recherche d'informations; dans le même but, on visita tous les camps de réfugiés de la région. L'on se renseigna auprès des autorités, des missions religieuses, des autres réfugiés. Sans rien recueillir. Mort ou vivant, le jeune homme n'était nulle part. Pris par ses recherches, le TMS en oublia d'informer la petite soeur en Angleterre des progrès – ou plutôt de l'absence de progrès – de l'enquête... Enfin, un témoin du drame fut découvert, l'un des compagnons d'infortune du jeune homme, qui hélas confirma les pires présomptions: il l'avait vu se débattre dans les vagues, et tous les efforts pour lui venir en aide avaient été vains. Le flot l'avait entraîné dans les profondeurs.

Il ne restait plus au TMS qu'à annoncer la triste nouvelle à sa soeur. Ce qui fut fait aussitôt. En dépit de son chagrin, c'est une lettre de vifs remerciements que la fillette adressa au TMS. Dans cette missive, elle exprimait sa gratitude pour tous les efforts entrepris pour retrouver son frère aîné: pour les réfugiés de la mer, qui ont enduré tant de souffrances avant de commencer une nouvelle vie dans un pays d'accueil, une certitude, même douloureuse, est souvent préférable à un doute lancinant quant au sort d'un être cher.

D'UN MAQUIS AFRICAÎN AUX RIVES DU LÉMAN

De sa mission de plusieurs semaines en territoire contrôlé par la guérilla, le délégué du CICR avait ramené, outre des informations sur la situation alimentaire d'un groupe de personnes déplacées, une demande d'enquête. Cette dernière émanait de Leila qui, sur le formulaire de l'Agence centrale de Recherches, avait fait suivre son nom de la mention "combattante du Front de Libération".

Adolescente lors de sa rencontre avec le délégué du CICR, Leila n'était qu'une enfant lorsque, 7 ou 8 ans auparavant – elle ne savait plus au juste – sa mère était partie pour se réfugier... en Suisse.

Aucun contact entre la mère et la fille pendant toutes ces années; peut-être des lettres avaient-elles été écrites de part et d'autre, mais sans jamais atteindre leur destinataire. Leila pensait pourtant que sa mère pouvait se trouver à Genève. "Ton organisation pourrait-elle enquêter à son sujet?" avait-elle demandé au délégué, le fixant de ses grands yeux noirs un peu mélancoliques.

Confiée au délégué un mois plus tôt bien loin de la capitale, la demande de recherches parvint à la délégation du CICR début mars 1980; elle fut transmise immédiatement à l'Agence à Genève.

Deux semaines plus tard, le bureau du Contrôle de l'Habitant confirmait à l'Agence qu'Halina, la mère de Leila, résidait en effet à Genève, chez des amis. Ceux-ci, contactés à leur tour, informèrent l'ACR qu'Halina se trouvait malheureusement hospitalisée. Questionné, le médecin-traitant rassura cependant l'Agence: la maladie d'Halina n'était pas trop grave.

C'est néanmoins au fond d'un lit d'hôpital, un bras immobilisé par le goutte-à-goutte, qu'Halina, le 21 mars, prit connaissance du message de sa fille, accompagné d'un formulaire réponse et d'un petit mot de l'Agence: acceptait-elle que ses coordonnées soient transmises à Leila, et que cette dernière soit informée de son état de santé? Six jours plus tard, la réponse d'Halina parvenait à l'Agence: elle faisait part à sa fille de son grand bonheur d'avoir reçu de ses nouvelles, mentionnait brièvement sa maladie, lui promettait de lui écrire bientôt... L'ACR, de son côté, avait informé Halina qu'il lui faudrait prendre patience: les délégués du CICR ne se rendaient que rarement dans le "no man's land" où vivait sa fille...

En effet, lorsqu'Halina reçut à nouveau des nouvelles de Leila, de nombreux mois s'étaient écoulés. Une correspondance sporadique s'échangea par la suite entre la mère et la fille, pendant plus d'un an. Elles eurent envie de se revoir.

En novembre 1982, Leila quittait son maquis africain pour Genève, où elle retrouvait enfin Halina.